

Ecole Primaire
Publique
Impasse des écoliers
01160 DRUILLAT

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 13 / 11 / 2017



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Monsieur Bernard Laugier *			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : Michaël FLOQUET	*		
Maire : Jean-Luc Emin	*		
Conseillers municipaux : Carole Buffet, Karine Dopont	*	*	
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Sophie Guénot	*		
Laurence Petit	*		
Charlène Bernard	*		
Nadège Colomb	*		
Anne Marie Malafont	*		
Un des maîtres du RASED : Agnès Chappau		*	
D.D.E.N :		*	Absentes, non excusées
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Zecchini Cyrielle	*		Maurand Delphine
Morillon Christine	*		Le guillou Fabienne
Cothenet Camille	*		Benguigui Elodie
Ibanes Julien	*		Noel Séverine
Murtin Mélanie	*		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM : Christelle Lafont, Sandrine Vey	*	*	
Représentants périscolaires : Sylvie Mas, Véronique Amadéi	*	*	
Enseignant ELCO :			
Invité : AVS			

Procès-verbal établi le 13 / 11 / 2017

Le président, directeur de l'école
M Floquet

Le secrétaire, (enseignant)
Nom : L Petit

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 10 NOVEMBRE 2017

Le directeur installe le conseil d'école et ouvre la séance à 18h00.

Sont excusés : Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, Karine Dopont, élue à la commission enfance jeunesse, Madame Séverine Noel, représentante des parents d'élèves, Mesdames Vey et Amadéi, personnel communal.

Le directeur précise que Madame Morillon (représentante des parents d'élèves) et Madame Mas (ATSEM, personne en charge de la cantine) arriveront en cours de séance.

Un tour de table est effectué pour permettre à chacun de se présenter.

1. Bilan de la rentrée 2017 :

L'école compte 125 élèves à la rentrée 2017. C'est conforme aux attentes à un élève près qui n'a finalement pas été scolarisé ici.

La rentrée s'est passée dans de bonnes conditions : l'équipe était complète, es travaux demandés ont été effectués. Les élèves se sont vite réadaptés au rythme des quatre jours.

2. Bilan des élections des représentants de parents d'élèves :

Les élections ont eu lieu le 13 octobre dernier. Une seule liste était constituée, avec 9 parents. Le taux de participation est de 21 %, un taux bien plus faible que les années passées. Il est dommage que les parents ne participent pas plus à cette élection : il y a la possibilité de voter par correspondance ou physiquement au bureau de vote.

3. Adoption du règlement intérieur :

Le document à lire est projeté et lu à voix haute. Après lecture, le document est approuvé à l'unanimité des votants. Il sera soumis en un exemplaire aux familles pour signature : un coupon réponse sera à rendre à l'école.

4. Point sur les exercices de sécurité :

Le directeur présente le nouveau Plan Particulier de Mise en Sûreté : Il est rédigé en deux parties distinctes : Une partie attentat/intrusion et une partie risques majeurs (séismes, explosions de matières dangereuses).

Chaque année, l'équipe enseignante doit organiser un exercice d'entraînement dans chacune des parties :

- Attentat intrusion : exercice de confinement ou de fuite orientée (un exercice au choix chaque année).
- Risques majeurs : exercice de confinement en salle de motricité (explosions de matières dangereuses) ou exercice relatif aux séismes.

En complément, les enseignants peuvent organiser des exercices décrochés dans leurs classes. L'équipe enseignante demande à la Mairie s'il serait possible d'équiper les salles de classe d'un système d'alarme visuelle en remplacement des alarmes sonores lors des risques Attentat/intrusion. Actuellement, nous utilisons une alarme sonore (corne de brume) qui attirerait forcément l'attention d'un individu alors qu'il faut être le plus discret possible.

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 18 septembre. Il s'est bien déroulé. Les enfants étaient informés des conditions de déroulement de l'exercice. Un second exercice aura lieu au cours du second trimestre.

Ces exercices sont obligatoires et participe à l'apprentissage de la culture du risque.

5. Point sur le compte-rendu financier de la coopérative scolaire :

La coopérative scolaire est déficitaire de 272 € sur l'année scolaire 2016-2017. Cela est dû au projet « gourmandises » qui a demandé de nombreux achats pour cuisiner. Toutefois la coopérative détient encore 566 € sur son compte au 1^{er} septembre 2017.

6. Projection pour la rentrée prochaine :

La rentrée se prépare déjà. Voici les premiers éléments connus : 121 élèves attendus. Nous sommes sur une

tendance baissière des effectifs. Le directeur demande à chaque famille ayant connaissance d'enfants scolarisables à la rentrée prochaine de se faire connaître afin d'affiner au mieux les prévisions d'effectifs.

7. Présentation des projets à venir :

Pour l'école :

- Un projet autour de la notion de « mouvement » réunira les classes de l'école cette année : travail avec Mathilde Lagrange, musicienne intervenante en éducation musicale. Nous projetons de travailler aussi avec une danseuse (6 séances par classe) et une calligraphe (2 séances par classe) au printemps 2018.
- Toutes les classes réaliseront aussi les cartes de vœux pour les colis de Noël du CCAS.

Par classe :

- La classe de PS MS et la classe de GS CP iront au théâtre de Bourg fin novembre.
- La classe de CP CE1 ira théâtre en décembre avec la classe de CE1 CE2 et les CP de la classe de GS CP. Un sapin de Noël sera installé dans la classe et l'enseignante souhaite demander une participation du sou des écoles pour l'achat d'un nouveau jeu pour la classe.
- La classe de CE1 CE2 ira au théâtre en décembre avec la classe de CP CE1. Le projet aquarium continue : les élèves choisissent comment l'améliorer au fil des conseils de coopérative.
- La classe de CM1 CM2 a participé au cross du collège. Les élèves iront en classe découverte à Sausset les Pins au mois de mai pour découvrir le littoral marin et l'activité voile.

8. Questions diverses :

Les représentants de parents d'élèves soulèvent les questions suivantes :

- Est-il possible de prévoir un accompagnateur dans le car afin d'aider les enfants à s'attacher, se détacher et surveiller aussi les élèves ? La mairie ne peut pas donner suite à cette demande. Le Maire rappelle que le chauffeur laisse monter les parents pour qu'ils attachent leur enfant si c'est nécessaire. Un projet de règlement intérieur au car est à l'étude à la Mairie : cela permettra de sanctionner les comportements inappropriés (élèves qui se détachent et se déplacent pendant le transport, insultes...). Le directeur rappelle aussi que le transport scolaire est un service rendu et non une obligation de la part du Conseil Départemental. Un élève peut donc être exclu si son comportement n'est pas correct.
- Est-il possible de faire des photos individuelles lors des photos de classe ? Le directeur rappelle qu'il y a une réglementation nationale qui encadre la pratique de la photographie scolaire. Dans ce cadre, les photos individuelles ne sont pas autorisées. Ce n'est donc pas parce que certaines écoles le pratiquent que ce doit être la norme. Toutefois, si des personnes souhaitent organiser une séance avec un photographe pour prendre en photo les enfants, il est possible de le faire en dehors du temps scolaire.
- Est-il possible de proposer autre chose lors de la fête d'école que des chants et danses ? proposition de présenter une pièce de théâtre par exemple. L'équipe enseignante entend la demande et ne s'y oppose pas pour le futur.
- Est-il possible d'ouvrir la garderie plus tôt le matin (7h00) et fermer plus tard le soir (19h00) ? Le Maire souhaite savoir combien d'enfants cela concernerait avant d'engager plus en avant la réflexion. Les représentants de parents d'élèves feront passer une enquête auprès des familles.
- Un échange a ensuite lieu sur l'attitude de certains élèves à la cantine. Le Maire précise qu'il a reçu récemment, en présence d'une ATSEM, un élève, pour lui signifier qu'il risquait l'exclusion temporaire si son comportement ne changeait pas.

Le directeur lève la séance à 20h00.

Le directeur, Michaël Floquet

